

Concours général agricole des pratiques agro-écologiques Prairies et Parcours

Le Gers une nouvelle fois primé au salon de l'agriculture de Paris

En 2019, l'ADASEA a proposé le territoire de l'Astarac pour la 5^{ème} édition du concours des pratiques agro-écologiques Prairies et Parcours (anciennement appelé « Concours Prairies Fleuries »). Cette année, deux éleveurs ont été récompensés lors du dernier Gascon'Agri : Séverine SOUMADIEU de SIMORRE et Luc LAHAYE d'ARMOUS ET CAU.

Nos lauréats gersois sont montés au Salon de l'Agriculture pour défendre les couleurs du département lors du Concours national à Paris.

Nos prairies gersaises ont concouru face à 59 territoires dans toute la France dont une grande majorité de parcs naturels régionaux et de parcs nationaux.

Luc LAHAYE a décroché le 2^{ème} prix d'excellence agro-écologique dans la catégorie « Pâturage exclusif - Humide ».

Ce prix récompense les prairies naturelles présentant un équilibre entre biodiversité (diversité et richesse floristique, intérêt pour les pollinisateurs et la faune sauvage...), la production agricole (valeur fourragère, infrastructures, intégration de la parcelle dans le système d'exploitation...) et le paysage (valeur patrimoniale, paysagère...). Il témoigne



Luc Lahaye et Séverine Soumadiou accompagnés de leur famille à la remise des prix au Salon de l'Agriculture.

ainsi du savoir faire de nos éleveurs mais aussi des enjeux et spécificités d'un territoire.

Une fois de plus nos éleveurs ont su se démarquer par leur capacité à gérer et valoriser les milieux humides, tout en les intégrant au mieux dans leur système d'exploitation. Une belle reconnaissance de leur travail et de leur savoir faire.

Un grand bravo à eux de la part de toute l'équipe de l'ADASEA du Gers.

Edition du Concours 2020 dans l'Armagnac : Pour l'édition 2020, l'ADASEA porte de nouveau l'organisation d'un concours sur le territoire de l'Armagnac. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la CATZH (Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humide) financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'Europe (fonds FEDER) et la Région Occitanie.

Renseignements et inscriptions :
ADASEA du Gers - 05.62.61.79.50